

L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion

Monsieur Jean-François Bayart

Citer ce document / Cite this document :

Bayart Jean-François. L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion. In: Critique internationale, vol. 5. 1999. Mémoire, justice et réconciliation. pp. 97-120;

doi : <https://doi.org/10.3406/criti.1999.1505>;

https://www.persee.fr/doc/criti_1290-7839_1999_num_5_1_1505;

Fichier pdf généré le 04/03/2024

D'ailleurs



L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion

par Jean-François Bayart

«

L'Afrique, aussi loin que remonte l'histoire, est restée fermée, sans lien avec le reste du monde ; c'est le pays de l'or, replié sur lui-même, le pays de l'enfance, qui, au-delà du jour de l'histoire consciente, est enveloppé dans la couleur noire de la nuit », écrivait Hegel¹. L'abondante littérature journalistique ou académique qui aujourd'hui parle *ad nauseam* de la marginalisation du sous-continent, ou de sa « déconnexion », fût-ce « par défaut »², ne fait que reprendre le poncif hégelien de l'« enclavement » de cette partie de la planète. Et, pour ce courant de pensée, la banalisation de la guerre comme mode de régulation politique, depuis une dizaine d'années, nous dit que le jour du Salut n'est décidément pas proche. Devraient suffire à nous en convaincre ces terribles messagers amputés que nous envoie la rébellion sierra-leonaise, l'enfer dantesque du génocide des Tutsi rwandais en 1994, ou la progression de la pandémie du sida, cette sinistre compagne des conflits, qui décime les populations que ces derniers ont épargnées.

1. G.W.F. Hegel, *La Raison dans l'histoire. Introduction à la philosophie de l'histoire*, Paris, UGE, 1965, p. 247.

2. D.C. Bach (dir.), « Afrique : la déconnexion par défaut », *Études internationales*, XXII (2), juin 1991.

La dépendance comme mode d'action

Pourtant, sur la longue durée, l'Afrique n'a cessé d'échanger avec l'Europe et l'Asie, puis avec les Amériques. On sait que, pour des auteurs comme M.G.S. Hodgson, J. Lippman-Abu Lughod ou K.N. Chaudhuri, et surtout pour A.G. Frank, une économie mondiale systémique a préexisté à l'expansion marchande et capitaliste de l'Occident. Si cette hypothèse est exacte, l'Afrique était bien un élément d'un tel ensemble, bien que Frank soit peu disert à ce sujet dans sa dernière somme³. Et, très classiquement, le rapport que les sociétés africaines entretenaient avec leur environnement extérieur était constitutif de leur organisation politique interne, même si les effets de cette imbrication entre ces deux dynamiques « du dedans » et « du dehors » variaient d'un cas à l'autre, ou d'une époque à l'autre.

En outre, le caractère inégal et asymétrique de la relation de l'Afrique avec l'Asie et l'Europe, qui s'est accentué à partir des années 1870 et a culminé avec son occupation militaire, n'exclut pas qu'elle ait eu un rôle actif tout au long de ce processus de mise en dépendance. Il y a une dizaine d'années, nous avons avancé la thèse selon laquelle « les acteurs dominants des sociétés subsahariennes ont incliné à compenser leurs difficultés à autonomiser leur pouvoir et à intensifier l'exploitation de leurs dépendants par le recours délibéré à des stratégies d'extraversion, mobilisant les ressources que procurait leur rapport – éventuellement inégal – à l'environnement extérieur ». Celui-ci serait de la sorte devenu « une ressource majeure du processus de centralisation politique et d'accumulation économique », mais aussi des luttes sociales menées par les acteurs subordonnés, dès lors que ces derniers ont cherché à prendre le contrôle, éventuellement symbolique, de l'« extériorité sur laquelle les dominants assoient leur puissance ». En bref, « les Africains ont été les sujets agissants de la mise en dépendance de leurs sociétés, tantôt pour s'y opposer, tantôt pour s'y associer », sans que l'on puisse pour autant, de manière anachronique, réduire de telles stratégies autochtones au « nationalisme » ou au contraire à la « collaboration »⁴.

Se plaçant aux antipodes de la théorie dépendantiste popularisée par les travaux de Walter Rodney et de Basil Davidson, qui voyait dans les mutations de l'économie capitaliste mondiale les facteurs déterminant l'historicité de sa « périphérie », notre approche, on s'en doute, a été jugée quelque peu provocante et a suscité nombre de critiques ou de malentendus⁵. Néanmoins, quel que soit l'intérêt de ces objections, elles ne paraissent pas infirmer, d'une part, la récurrence des stratégies d'extraversion dans l'histoire de l'humanité, ni, de l'autre, le fait que l'assujettissement est bien une forme d'action⁶. Autrement dit, il ne s'agit pas de nier le fait de la dépendance, mais de penser la dépendance sans être dépendantiste, ce qui est très différent.

Quoi qu'il en soit, les débats entre historiens permettent désormais de mieux saisir la diversité des situations qui ont prévalu de ce point de vue au sud du Sahara,

et parfois de relativiser le poids de la relation à l'environnement extérieur dans la structuration de nombre de sociétés africaines. Ainsi, la thèse classique d'Anthony Hopkins, rendant la transition de la traite esclavagiste à la traite dite « légitime » responsable de la « crise d'adaptation » dans laquelle aurait plongé l'Afrique de l'Ouest dès le début du XIX^e siècle, ne semble pas rendre compte de la pluralité des trajectoires économiques de la région, notamment des différences entre celles de la côte et celles de l'*hinterland*⁷. Surtout, le caractère systémique de l'économie mondiale, sur la longue durée, ne signifie pas que « seule la structure importe » (*structure matters*), comme le soutiennent les dépendantistes, Immanuel Wallerstein et Andre Gunder Frank en tête.

Les recherches les plus récentes démontrent au contraire que, dans le cadre de cette économie mondiale, les rapports sociaux de production – sans même parler des pratiques culturelles concomitantes – sont pour l'essentiel tributaires des contingences locales, par exemple des conditions d'interaction entre les commerçants, les missionnaires ou les soldats étrangers et les « indigènes », ou encore de la situation sanitaire, par exemple des ravages du paludisme, de la fièvre jaune, de la maladie du sommeil ou de la typhoïde⁸. En outre, elles soulignent, plus vigoureusement encore qu'auparavant, combien les Africains ont été parties prenantes des processus qui ont conduit à l'insertion dépendante de leurs sociétés dans l'économie mondiale et *in fine* à leur colonisation. « Nous devons admettre que l'Afrique a volontairement participé au commerce des esclaves, sous les auspices de dirigeants africains [...] Les Européens n'avaient aucun moyen, ni économique, ni militaire, de forcer les leaders africains à vendre des esclaves », affirme John Thornton,

3. A.G. Frank, *ReOrient : Global Economy in the Asian Age*, Berkeley, Univ. of California Press, 1998.

4. J.-F. Bayart, *L'État en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard, 1989, pp. 43, 45, 46. (traduction anglaise : *The State in Africa. The Politics of the Belly*, Harlow, Longman, 1993).

5. Voir notamment C. Leys, *The Rise and Fall of Development Theory*, Londres, James Currey, 1996, pp. 40 et sq. ; M. Mamdani, *Citizen and Subject. Contemporary Africa and the Legacy of Late Colonialism*, Princeton, Princeton UP, 1996, pp. 10-11 ; M. Chege, « Where the goat eats », *Times Literary Supplement*, 9 février 1996, pp. 30-31.

6. M. Foucault définit le pouvoir comme « une action sur des actions », comme « une manière d'agir sur un ou des sujets agissants, et ce tant qu'ils agissent ou qu'ils sont susceptibles d'agir » (*Dits et Écrits, 1954-1988*, Paris, Gallimard, 1994, tome IV, p. 237). Cette problématique de l'« assujettissement » chez Foucault – « l'assujettissement des hommes : je veux dire leur constitution comme "sujets" aux deux sens du mot » (*La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, p. 81) – est à la base du concept de « gouvernementalité » par lequel nous définissons la « politique du ventre », en tant que régime de subjectivation : voir, pour une approche théorique, J.-F. Bayart, « Fait missionnaire et politique du ventre : une lecture foucaldienne », *Le Fait missionnaire* (Lausanne), 6, septembre 1998, pp. 9-38.

7. Voir A.G. Hopkins, *An Economic History of West Africa*, Londres, Longman, 1973, chap. IV, et, pour de bonnes synthèses des débats sur la « crise d'adaptation », R. Law (ed.), *From Slave Trade to "Legitimate" Commerce. The Commercial Transition in Nineteenth Century West Africa*, Cambridge, Cambridge UP, 1995 et M. Lynn, *Commerce and Economic Change in West Africa. The Palm Oil Trade in the Nineteenth Century*, Cambridge, Cambridge UP, 1997.

8. Voir par exemple F. Cooper, A.F. Isaacman, F.E. Mallon, W. Roseberry, S.J. Stern, *Confronting Historical Paradigms. Peasants, Labor and the Capitalist World System in Africa and Latin America*, Madison, The Univ. of Wisconsin Press, 1993, en particulier les chapitres 2 et 3 ; P.D. Curtin, *Disease and Empire. The Health of European Troops in the Conquest of Africa*, Cambridge, Cambridge UP, 1998.

avant de restituer la contribution des captifs exportés en Amérique à l'émergence de la civilisation transatlantique⁹. De même, les intermédiaires ouest-africains, dans le négoce de l'huile de palme, ont imposé à leurs partenaires britanniques leurs modalités commerciales au moins pendant les deux premiers tiers du XIX^e siècle¹⁰. Cette autonomie d'action des marchands africains a été facilitée par le fait que les termes de l'échange ont joué à l'avantage du sous-continent pendant près de deux siècles, de 1680 à 1870, avant de se retourner contre lui à la fin du XIX^e¹¹.

Par ailleurs, la notion générique de colonisation subsume une très grande variété de situations historiques. Mais, dans tous les cas, le régime colonial est allé de pair avec une forte mobilisation des sociétés qu'il avait soumises, soit que ses politiques publiques aient coïncidé avec des stratégies autochtones et aient été en quelque sorte portées par celles-ci, soit qu'elles les aient contredites et aient suscité des résistances plus ou moins directes. La réponse des sociétés africaines au « big bang » colonial a également différé d'un groupe social à l'autre, ou d'une région à l'autre, au gré des intérêts en jeu et des contingences de l'événement.

Tant et si bien que la relation antagonique d'altérité radicale entre le colonisateur et le colonisé, que mettent en exergue la critique intellectuelle de l'impérialisme et le combat politique lui-même, se brouille inévitablement aux yeux de l'analyste. La mise en dépendance, puis l'occupation des sociétés africaines ont procédé par petites touches, par glissements successifs, par le biais d'alliances instables autant que par la métaviolence de la conquête¹².

Les stratégies d'extraversion

Terroir et action : telles semblent bien être les deux notions clefs susceptibles de nous faire saisir à la fois l'ambivalence, la différenciation et le dynamisme de la relation de l'Afrique avec le reste du monde. De ce point de vue, le paradigme de la stratégie de l'extraversion, qui insiste sur la fabrication et la captation d'une véritable rente de la dépendance comme matrice historique de l'inégalité, de la centralisation politique et des luttes sociales, continue d'être heuristique, même si toutes les trajectoires historiques concrètes ne sont pas équivalentes sur ce plan et si les cas des royaumes de Madagascar ou de la côte angolaise, par exemple, paraissent extrêmes¹³.

En premier lieu, les recherches récentes sur la colonisation confirment l'ampleur de la participation des colonisés à celle-ci et la rétroaction de leurs pratiques sur la situation coloniale elle-même, sur leurs colonisateurs et sur la métropole. Bruce Berman et John Lonsdale font ainsi valoir que les forces constitutives de l'État colonial et des rapports coloniaux de production ne sont en rien « extérieures » à la société colonisée¹⁴. La conclusion est similaire chez un Frederick Cooper lorsqu'il restitue « un espace restreint d'intelligibilité mutuelle et d'interaction » entre les

bureaucraties coloniales et les travailleurs indigènes : « La politique européenne est autant une réponse aux initiatives africaines que la “résistance” ou l’“adaptation” africaines en est une à l'action coloniale »¹⁵. Par ailleurs, il est désormais admis que l'expérience sociale de la colonisation a été partagée par ses acteurs blancs et noirs, et traversée par toute une série d'effets de « réfraction » ou de « réverbération » entre l'Afrique et l'Europe. À bien des égards, elle a été un véritable « laboratoire de modernité » pour les sociétés industrielles en explorant et en éprouvant la dénonciation morale de la corruption de la ville et de ses faubourgs, l'identification des dangers dont était porteuse la classe ouvrière, l'émergence d'un ethos victorien articulé autour des notions de *domesticity* et de *privacy*, la légitimation symbolique de la Couronne, l'introduction de l'idée de race dans la définition de la citoyenneté, ou la voie du réformisme autoritaire et technocratique, par exemple dans le domaine urbanistique¹⁶.

En second lieu, les événements de ces dix dernières années ont corroboré l'instrumentalisation de la contrainte externe par les détenteurs du pouvoir ou les autres acteurs politiques, instrumentalisation qui avait déjà marqué – outre la traite et la colonisation – la mobilisation nationaliste, la gestion de l'indépendance ou le positionnement diplomatique sur la scène internationale des États africains dans le contexte de la Guerre froide ou du conflit israélo-arabe¹⁷. D'une part, la décennie n'a pas infirmé le sombre diagnostic que l'on pouvait formuler dès la fin des années quatre-vingt, selon lequel « les mirages de la révolution et de la démocratie

9. J. Thornton, *Africa and Africans in the Making of the Atlantic World. 1400-1800*, Cambridge, Cambridge UP, 1998 (2^e éd.), p. 125.

10. M. Lynn, *op. cit.*

11. D. Eltis, L.C. Jennings, « Trade between Western Africa and the Atlantic world in the pre-colonial era », *American Historical Review*, 93, 1988, pp. 936-959.

12. F. Cooper, *From Slaves to Squatters. Plantation Labour and Agriculture in Zanzibar and Coastal Kenya. 1890-1925*, New Haven, Yale UP, 1980, pp. 56-57.

13. J.C. Miller, *Way of Death. Merchant Capitalism and the Angolan Slave Trade. 1730-1830*, Madison, The Univ. of Wisconsin Press, 1988 ; F. Raison-Jourde (dir.), *Les souverains de Madagascar. L'histoire royale et ses résurgences contemporaines*, Paris, Karthala, 1991 ; S. Ellis, *The Rising of the Red Shaws. A Revolt in Madagascar. 1895-1899*, Cambridge, Cambridge UP, 1985.

14. B. Berman, J. Lonsdale, *Unhappy Valley. Conflict in Kenya and Africa*, Londres, James Currey, 1992. Voir également J. Lonsdale, « States and social processes in Africa : A historiographical survey », *African Studies Review*, 24 (2-3), 1981, p. 191.

15. F. Cooper, *Decolonization and African Society. The Labor Question in French and British Africa*, Cambridge, Cambridge UP, 1996, p. XII, ainsi que *From Slaves to Squatters*, *op. cit.*

16. Voir en particulier J. et J. Comaroff, *Of Revelation and Revolution*, vol. I : *Christianity, Colonialism and Consciousness in South Africa* et vol. II : *The Dialectics of Modernity on a South African Frontier*, Chicago, The Univ. of Chicago Press, 1991 et 1997, et *Ethnography and the Historical Imagination*, Boulder, Westview Press, 1992 ; F. Cooper, A.L. Stoler (eds.), *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a Bourgeois World*, Berkeley, Univ. of California Press, 1997 ; T. Ranger, « The invention of tradition in colonial Africa », dans E. Hobsbawm, T. Ranger (eds.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge UP, 1983, pp. 211-262. Il est significatif que, dans le même temps, les recherches conduites par les spécialistes de l'Asie aient tendu à conclure de façon convergente à l'existence d'une telle relation « dialogique » entre colonisateur et colonisés. Voir par exemple E.F. Irschick, *Dialogue and History. Constructing South India. 1795-1895*, Berkeley, Univ. of California Press, 1994.

17. Z. Laïdi, *Les contraintes d'une rivalité. Les superpuissances et l'Afrique (1960-1985)*, Paris, La Découverte, 1986 ; J.-F. Bayart, *L'État en Afrique*, *op. cit.*, et *La politique africaine de François Mitterrand*, Paris, Karthala, 1984.

se sont dissipés »¹⁸. De l'autre, elle a vu une exacerbation et une radicalisation des stratégies d'extraversion au fur et à mesure que l'échec des programmes d'ajustement structurel, mis en œuvre depuis 1980, devenait de plus en plus évident et ruinait les perspectives d'accumulation primitive par la surexploitation des forces productives autochtones, à commencer par la force de travail.

La déferlante contestatrice de 1989-1991 s'est rapidement brisée sur les stratégies de restauration autoritaire que les détenteurs du pouvoir surent généralement poursuivre avec un mélange madré d'habileté et de brutalité. En définitive, la démocratie, ou plutôt le discours de la démocratie n'est guère qu'une rente économique de plus, comparable à ce qu'était jadis la dénonciation du communisme (ou de l'impérialisme) dans le cadre de la Guerre froide, mais mieux adaptée à l'esprit du temps : en quelque sorte une espèce de pidgin que les Princes indigènes utilisent dans leur commerce avec les souverains et les financiers occidentaux. L'un des premiers bénéficiaires de l'aide publique au développement en Afrique subsaharienne, le Sénégal, est passé maître dans ce jeu de dupes, et il n'est pas exagéré de dire que l'exportation de son image institutionnelle, nonobstant quelques évidences casamançaises, a supplanté en importance celle de l'arachide.

En tant que telle, la fée Démocratie est un nouvel avatar du « transformisme » qui a caractérisé l'État colonial puis postcolonial¹⁹. Registre de légitimation interne et d'homologation internationale, elle est paradoxalement devenue un rouage de la « machine anti-politique » (*anti-politics machine*) si bien démontée par James Ferguson²⁰. En débauchant les meilleurs intellectuels africains grâce à l'attrait des salaires dont jouissent les fonctionnaires internationaux, en célébrant, financements à l'appui, les vertus éthérées de la « société civile » et de la *good governance*, la Banque mondiale et le FMI reprennent à leur compte la cooptation des contre-élites potentielles au sein de la problématique légitime du « développement ». Ce faisant, ils contribuent à la multilatéralisation de la « révolution passive » dont l'État est le vecteur institutionnel et politique. À la limite, telle a été la signification du modèle béninois de la « transition » et de la victoire électorale de Nicéphore Soglo en 1990-1991 : un clone du 1818 H Street, NW, Washington DC, fondé de pouvoir des *akowé* (des évolués), et tenant à distance respectable des fruits de la « démocratie » les paysans et la jeunesse²¹...

Néanmoins, la stratégie d'extraversion démocratique a vite trahi ses limites en étant précisément incapable d'intégrer économiquement, institutionnellement, scolairement et, en définitive, idéologiquement cette dernière catégorie sociale, alors même qu'elle représente la majorité de la population. C'est trop souvent la guerre qui s'en est chargée, les images des éphebes sanguinaires du Tchad, de Somalie, du Liberia, de Sierra Leone, du Rwanda ou du Kivu ayant valeur paradigmique. Or, les conflits se reproduisent eux aussi sur le mode de l'extraversion. Extraversion politique et militaire, dont les guerres du Tchad et de l'Angola ont donné des exemples

précurseurs dès les années soixante-dix. Extraversion financière, sous la forme d'une aide directe de la part des États amis et des institutions multilatérales – la Banque mondiale, le FMI et le FED ayant par exemple contribué à l'effort de guerre ougandais au Rwanda et au Congo-Kinshasa depuis 1990, sous couvert d'aide à l'ajustement structurel – ou sous la forme d'une aide humanitaire, alimentaire ou médicale, les ONG rejoignant alors les cohortes serrées des intermédiaires entre le sous-continent et le reste du monde et étant souvent contraintes de rémunérer les entrepreneurs politico-militaires pour accéder aux sociétés ou aux populations qu'elles désirent assister. Extraversion économique, dès lors que le coût de la guerre est payé par les exportations, éventuellement sauvages, des produits primaires du pays (pétrole, diamant, minerais divers, bois, cultures de rente, bétail, faune), ou est pris en charge, comme en Somalie, par l'émigration et une nouvelle catégorie de marchands travaillant en diaspora²². Mais aussi extraversion culturelle, puisque les combattants adhèrent simultanément aux cosmogonies et aux représentations symboliques du terroir ou des régions dont ils sont issus – telles que les pratiques sociales de l'invisible – et aux figures imaginaires de la globalisation, par exemple en appréciant le reggae, en faisant de Rambo leur héros éponyme et en s'appropriant par le pillage des biens de consommation dont les privait leur pauvreté²³.

Mezzo voce, la guérilla larvée des « organisations de résistance » des diverses « communautés », villageoises ou ethniques, qui rackettent les compagnies pétrolières étrangères, sous prétexte de dédommagements ou de redistribution, dans l'État du Delta, au Nigeria, s'apparente à ce schème. Ses principaux animateurs sont des « jeunes » au sens africain du terme, diplômés mais au chômage, qui instaurent une relation tributaire avec les sociétés d'exploitation de l'or noir, en les soumettant à une pression permanente et à des actions de commando conduites par des milices aguerries. Des configurations similaires se retrouvent ailleurs en Afrique autour des

18. J.-F. Bayart, *L'État en Afrique*, op. cit., p. 258.

19. *Ibid.*, chap. 7.

20. J. Ferguson, *The Anti-Politics Machine. "Development", Depolitization and Bureaucratic Power in Lesotho*, Cambridge, Cambridge UP, 1990.

21. Pour une analyse plus approfondie et nuancée de la « transition » béninoise, voir R. Banégas, *La démocratie « à pas de caméléon ». Transition et consolidation démocratique au Bénin*, thèse, Paris, IEP, 1998, qui critique notamment l'hypothèse de la « multilateralisation de la révolution passive », avancée dans la préface de *The State in Africa*, op. cit., p. XIII, et T. Bierschenk, J.-P. Olivier de Sardan (dir.), *Les pouvoirs au village. Le Bénin rural entre démocratisation et décentralisation*, Paris, Karthala, 1998.

22. R. Marchal, *The Somali Post Civil War Business Class*, Nairobi, 1996, multigr. et R. Marchal, C. Messiant, *Les chemins de la guerre et de la paix. Fins de conflit en Afrique orientale et australe*, Paris, Karthala, 1997.

23. R. Marchal, « Les mooryaan de Mogadiscio. Formes de la violence dans un espace urbain en guerre », *Cahiers d'études africaines*, 130, XXXIII, 2, 1993, pp. 295-320 ; R. Bazenguissa-Ganga, *Milices politiques et bandes armées à Brazzaville. Enquête sur la violence politique et sociale des jeunes déclassés*, Les Études du CERI, avril 1996 ; P. Richards, *Fighting for the Rain Forest. War, Youth and Resources in Sierra Leone*, Oxford, James Currey, Portsmouth, Heinemann, 1996 ; « Lumpen culture and political violence : The Sierra Leone war », *Afrique et Développement*, XXII, 3-4, 1997 ; « Disciplines et déchirures. Les formes de la violence », *Cahiers d'études africaines*, 150-152, XXXVIII, 2-4, 1998.

enclaves minières, voire des plantations : par exemple en Tanzanie, où les « creuseurs » villageois sont en conflit déclaré avec les opérateurs asiatiques qui ont bénéficié de la privatisation des mines d'or et de pierres semi-précieuses²⁴. De telles situations abritent des prédateurs populaires massives, qui prennent la forme de véritables mouvements sociaux : les explosions de la gare de Yaoundé – en août 1998 – ou de l'oléoduc de Jesse, près de Warri – en octobre de la même année – ont tragiquement démontré l'ampleur de ces mobilisations en faisant chacune plusieurs centaines de morts.

Les deux stratégies d'extraversion qui ont dominé la dernière décennie, l'une sur le mode démocratique, l'autre sur le mode militaire, correspondent bien à notre modèle initial de l'exercice de la souveraineté par construction de la dépendance. L'observance du dogme trinitaire de la « réforme » (ajustement structurel, démocratisation, *good governance*) a été soumis aux objectifs propres des détenteurs du pouvoir et à la reproduction des systèmes d'inégalité et de domination, comme le prouve à l'envi l'analyse de la libéralisation du commerce extérieur, des privatisations des entreprises ou de la « transition démocratique » elle-même²⁵. Plus fondamentalement, la problématique de la conditionnalité a accéléré le dédoublement des structures de pouvoir, qui était déjà l'un des traits marquants du régime colonial et de l'« État-rhizome » postcolonial, et dont la systématisation a achevé de rendre l'Afrique « invisible »²⁶. Les bailleurs de fonds, les chancelleries occidentales traitent avec des institutions et des centres de décision en trompe-l'œil dont se sont depuis longtemps détournés les flux économiques et politiques les plus tangibles.

De son côté, la guerre a donné aux États la possibilité de recouvrer une partie de leur souveraineté, qu'avait érodée leur mise sous tutelle par les bailleurs de fonds. Il est par exemple devenu évident que les « nouveaux leaders », sur lesquels entendaient s'appuyer les États-Unis, avaient en réalité eux aussi leur propre « agenda ». Le Département d'État et le Pentagone se sont montrés incapables de garder le contrôle de la coalition anti-soudanaise qu'ils avaient rassemblée, financée, voire armée et « conseillée », et d'empêcher que leurs clients (ou présumés tels) se déchirent. Réplique grandiose du fiasco somalien de 1993, l'embrasement de la Corne et de l'Afrique centrale consacre la revanche du politique sur la conditionnalité économique et financière et les interventions directes des grandes puissances.

24. C.S.L. Chachage, « The meek shall inherit the Earth but not the mining rights. The mining industry and accumulation in Tanzania », dans P. Gibbon (ed.), *Liberalised Development in Tanzania*, Uppsala, Nordiska Afrikainstitutet, 1995, pp. 37-108.

25. B. Hibou, *L'Afrique est-elle protectionniste ? Les chemins buissonniers de la libéralisation extérieure*, Paris, Karthala, 1996 et, sous sa direction, *La privatisation des États*, Paris, Karthala, 1999 ; R. Banegas, *op. cit.*

26. Sur la notion d'État-rhizome, voir J.-F. Bayart, *L'État en Afrique*, *op. cit.*, pp. 270 et sq., et sur le dédoublement des structures de pouvoir, J.-F. Bayart, « L'Afrique invisible », *Politique internationale*, 70, hiver 1995-1996, pp. 287-299 et – en collaboration avec S. Ellis et B. Hibou – *La criminalisation de l'État en Afrique*, Bruxelles, Complexe, 1997 (Traduction anglaise : Londres, J. Currey ; Bloomington, Indiana UP, 1999), ainsi que W. Reno, *Corruption and State Politics in Sierra Leone*, Cambridge, Cambridge UP, 1995 (pour le concept de *shadow state*).

L'historicité de l'extraversion

Insister sur le rôle central des stratégies d'extraversion dans l'articulation de l'Afrique subsaharienne au système international présente plusieurs avantages, quelles que soient par ailleurs les inévitables limites de ce modèle interprétatif et les nécessaires nuances qu'il convient de lui apporter dès lors que l'on étudie des situations historiques concrètes.

Notre paradigme permet notamment de dépasser la distinction stérile entre la dimension interne des sociétés africaines et leur insertion dans le système international, distinction que tend à impliquer le sujet même de notre article. Le rapport de l'Afrique au reste du monde n'est pas d'ordre relationnel. Il ne relève pas de l'extranéité. Il est au contraire consubstantiel à sa trajectoire historique. Il ne fait d'ailleurs qu'amplifier l'une des données fondamentales de la globalisation, qui se déploie à l'interface entre les relations internationales ou transnationales et les processus internes des sociétés politiques. Il se peut que cette relation organique entre l'« interne » et l'« externe » ait changé de nature à la suite de l'intensification, de l'accélération et de la systématisation des échanges mondiaux, comme le pensent les théoriciens de la globalisation. Mais elle figure au cœur de la production politique ou culturelle des sociétés et de la structuration des « économies-monde » depuis des siècles, voire des millénaires, et, si l'on suit la démonstration d'Edmund Leach, elle intervient aussi bien dans les sociétés lignagères que dans les grands empires multiculturels.

En tout cas, l'on ne peut dissocier le devenir de l'Afrique subsaharienne depuis un siècle des effets de globalisation qui ont travaillé son tissu social depuis l'expansion marchande de l'Europe au XV^e siècle et, plus spécifiquement, depuis un XIX^e siècle assurément fondateur. Même si ces événements ont été beaucoup plus complexes qu'on ne l'a longtemps supposé, le passage de la traite des esclaves au commerce dit « légitime », la christianisation, la force d'attraction et de destruction de l'économie esclavagiste de l'océan Indien et de la vallée du Nil, les processus d'invention de la modernité à la fois par « invention de la tradition » et par appropriation de pratiques culturelles étrangères, et finalement la précipitation d'identités ethniques au contact de l'État colonial constituent le socle en quelque sorte géologique sur lequel repose et se façonne le paysage social africain en cette fin de millénaire.

Or les trajectoires de l'extraversion ont engendré un grave problème de représentation politique et de légitimité des États contemporains, ou tout au moins de certains d'entre eux. L'Angola en fournit une illustration extrême. L'embarras du MPLA, comme légataire universel des élites métisses et assimilées qui se sont formées et imposées à partir des échanges transatlantiques et d'une multilatéralisation très précoce de la dépendance, est d'avoir un peuple à gouverner quand il lui suffirait d'avoir du pétrole et des diamants à piller. À ses yeux, l'un des avantages

comparatifs de la guerre, pour peu qu'il ne la perde pas, est de repousser *sine die* la désagréable échéance de la démocratisation que réclament les bailleurs de fonds. L'assertion semblera exagérément cynique. Mais quel fait tangible vaut-il objection ? Le MPLA n'a-t-il pas saboté le processus de paix engagé à Lusaka en novembre 1994 avec un zèle qui n'a eu d'égal que celui de l'UNITA ? Ne couvre-t-il pas militairement l'accaparement éhonté des ressources du pays et leur consommation avide dans les quartiers chics de Johannesburg, Cape Town ou Lisbonne ? A-t-il consenti la moindre mesure économique ou sociale en faveur d'une population vouée à la misère, aux mutilations et au recrutement forcé²⁷ ?

De telles contradictions entre élites côtières et groupes de l'*hinterland* s'observent dans la majeure partie des États africains atlantiques. La question se pose également sur la côte orientale – par exemple dans les relations entre Zanzibar et Dar es-Salaam ou sur le littoral kenyan – et, de façon plus dramatique encore, en Afrique centrale. Les crises politiques récurrentes dans lesquelles se débattent depuis des décennies le Tchad et la Centrafrique s'organisent autour de relations sociales nouées au cours de la dernière moitié du XIX^e siècle, dans le cadre de l'économie esclavagiste de la vallée du Nil. Et l'un des enjeux du conflit zaïro-congolais depuis 1996 est le retour du pays dans le giron de l'océan Indien.

Pour autant, la démonstration de l'école de la dépendance ou d'une certaine socio-logie historique de l'État, qui impute le défaut de légitimation de celui-ci, en Afrique, à son absence de bases sociales et culturelles, au caractère « importé » de ses institutions et à l'« échec » de leur greffe, cette démonstration donc, n'est pas fondée. Les conflits actuels ne proviennent pas d'une distorsion originelle entre l'État et la société, mais de l'osmose entre l'une et l'autre. Ils ne procèdent pas d'une rupture radicale, celle de la colonisation, mais de continuités historiques, celles de l'extraversion. Ils n'expriment pas la marginalisation de l'Afrique au sein de l'économie mondiale, mais les dynamiques plus ou moins anciennes, ou au contraire inédites, de son insertion dans celle-ci.

Les fausses évidences du poncif hegélien

Il importe de bien comprendre ces points. Car les thèses aujourd'hui en vogue dans les milieux académiques, politiques ou journalistiques tiennent précisément pour acquises deux fausses évidences : le sous-continent serait en voie de marginalisation économique, et plongé dans une crise de « décadence politique » (*political decay*) qui saperait les fondements d'un État déjà affaibli par les effets corrosifs de la globalisation.

Certes, les statistiques ne manquent pas, qui signalent la perte par l'Afrique de ses parts de marché traditionnelles – sauf peut-être, jusqu'à aujourd'hui, pour ce qui est du pétrole –, l'effondrement de sa maigre production industrielle, la faiblesse

des investissements directs étrangers, ou le piètre état de ses infrastructures portuaires et aéroportuaires, de ses télécommunications et de ses systèmes bancaires. Néanmoins, les données – outre qu'elles sont relatives et délaissent par définition les flux, souvent considérables, de l'économie informelle, voire criminelle – n'autorisent pas à conclure tout de go à la « déconnexion » du sous-continent par rapport au système international. L'Afrique reste en phase avec celui-ci par l'intermédiaire de toute une série d'échanges : en particulier par l'aide privée et publique au développement qu'elle reçoit – même si celle-ci tend à diminuer –, par ses exportations de produits primaires qui restent notables, par ses importations de biens de consommation ou de biens durables, par le biais de sa dette extérieure et intérieure – dans la mesure où cette dernière est souvent due à des entreprises étrangères –, par son accueil d'investissements de portefeuille – dans le cas de la République sud-africaine –, par l'émigration²⁷. Elle a même diversifié ses relations économiques extérieures en intensifiant son commerce avec le Golfe persique et l'Asie sous la pression de la crise qu'elle endure et de la dévaluation du franc CFA de 1994, qui a rendu moins compétitifs les produits européens. Sur un plan plus politique, l'Afrique a vu sa rente diplomatique dévaluée par la chute de l'Empire soviétique et le processus de paix au Proche-Orient, mais est en négociation continue avec les bailleurs de fonds du G7 et les institutions de Bretton Woods : depuis 1980, les programmes d'ajustement structurel, les problématiques de la « réforme » et de la « conditionnalité » ont à bien des égards amplifié son insertion dans le système mondial.

Il convient donc moins de parler d'une marginalisation du sous-continent qu'éventuellement d'une aggravation de sa dépendance, ou qu'en tout cas d'une transformation des modalités de son intégration au système international. De ce point de vue, le fait marquant est la privatisation croissante des rapports qu'il entretient avec le reste du globe. Les États non africains qui jouaient un rôle diplomatique ou militaire actif au sud du Sahara, soit se sont retirés parce que les raisons de leur intervention avaient disparu ou qu'ils n'avaient plus les moyens de leur politique – ainsi de la Russie et de Cuba – soit répugnent à intervenir directement dans des crises économiques plus profondes ou des conflits plus durs qu'auparavant. Ils préfèrent s'appuyer sur des relais régionaux, à l'instar de la France et des États-Unis qui ont mis sur pied des programmes de « renforcement des capacités africaines

27. Voir O. Vallée, « La dette publique est-elle privée ? Traites, traitement, traite : modes de la dette africaine », *Politique africaine*, 73, mars 1999, pp. 50-67 et les travaux de C. Messiant, qui donnent naturellement une vision plus complexe que nous ne pouvons le faire de l'économie politique et historique du régime : notamment « La Fondation Eduardo dos Santos (FESA). À propos de l'«investissement» de la société civile par le pouvoir angolais », *Politique africaine*, 73, mars 1999, pp. 82-101 ; « Angola, les voies de l'ethnicisation et de la décomposition », *Lusotopie*, 1994 et 1995 ; « Angola, entre guerre et paix », dans R. Marchal, C. Messiant, *op. cit.*, chap. 4 et – sous sa direction – « L'Angola dans la guerre », *Politique africaine*, 57, mars 1995. Pour l'arrière-plan historique de ce type d'économie politique, voir J.C. Miller, *Way of Death*, *op. cit.*

28. Voir par exemple les analyses du commerce extérieur de l'Afrique par B. Hibou, *L'Afrique est-elle protectionniste ?*, *op. cit.*

de maintien de la paix » à la suite du fiasco somalien de 1993 et de la tragédie rwandaise de 1994. Néanmoins, ce désengagement apparent ne doit pas faire illusion. Les chancelleries occidentales n'ont pas renoncé à peser sur le cours des événements. Simplement, elles agissent par le truchement d'opérateurs privés – des entreprises ou des organisations non gouvernementales – en particulier dans les domaines de la diplomatie, de l'assistance technique, de l'aide humanitaire, de la vérification douanière et même de la Défense²⁹.

Par ailleurs, un nombre croissant d'acteurs privés étrangers se sont implantés en Afrique pour des raisons strictement lucratives et sont devenus des partenaires essentiels des stratégies d'extraversion conduites par les détenteurs autochtones du pouvoir, tout en se tenant à l'écart de la sphère publique, ou même de la légalité. La nébuleuse des sociétés de sécurité, les pilotes et les mercenaires originaires de la CEI, les militaires cubains de retour au Congo-Brazzaville et en Angola, les mafias d'Europe orientale, d'Asie du Sud, d'Amérique latine ou du Maroc qui prospèrent en Afrique australe, les marchands et les entrepreneurs indo-pakistanais, chinois ou malaisiens qui ont su capter une part du commerce africain avec l'Europe, nous disent bien que le sous-continent n'est pas plus qu'hier « replié sur lui-même », comme le veut le poncif hegelien. Par exemple il s'est imposé depuis une quinzaine d'années dans l'une des filières les plus rémunératrices et les plus risquées du commerce mondial, celle des narcotiques : il est devenu le premier producteur mondial de cannabis grâce à la République sud-africaine, au Lesotho et au Swaziland, et contrôle une part décisive de l'approvisionnement du marché nord-américain de l'héroïne par l'intermédiaire de réseaux ibo du Nigeria.

L'Afrique est donc à sa manière partie prenante de la globalisation. Les événements qui paraissent révélateurs de sa prétendue « déconnexion » ne font que le confirmer. Ainsi, quelques-uns des conflits les plus sanglants qui l'endeuillent et sont inévitablement interprétés comme autant de manifestations de sa « primalité » sont en réalité indissociables de flux économiques mondiaux, mais également de pratiques culturelles « globales », ainsi que nous l'avons déjà relevé. De même, les maladies qui frappent l'Afrique et que l'on érige en icônes de sa descente aux enfers du système international sont des expressions tragiques de sa « globalisation », comme le fut la peste en Europe : introduite par les bateaux rapatriant les soldats mobilisés lors de la Première Guerre mondiale, la grippe espagnole tua de 1,5 à 2 millions de personnes en 1918-1919 ; dans les années soixante-dix, les transports aériens firent franchir au choléra le désert et l'océan qui en avaient jusqu'alors préservé le Sahel et le Golfe de Guinée ; et l'Afrique est le continent le plus touché par l'affection la plus « moderne » qui soit, le sida.

On peut même se demander s'il n'y a pas une forte affinité élective entre les logiques de la « réinvention de la différence », propres à la globalisation, et les logiques d'appropriation et d'instrumentalisation qui caractérisent les stratégies

d'extraversion : les unes et les autres attestent que les Africains sont les acteurs de leur histoire, quitte à procéder par dérivation créative de la contrainte externe.

En définitive, il faut se garder de confondre deux faits distincts : d'une part, les limites de l'accumulation primitive dans les sociétés africaines, et donc de leur intégration à l'économie capitaliste mondiale, qui sont avérées aux yeux des historiens³⁰ ; d'autre part, la marginalisation ou la « déconnexion » de l'Afrique par rapport à cette économie mondiale ou au système international, qui ne se vérifient nullement, dans la mesure où les stratégies d'extraversion assurent son intégration dépendante à la marche du monde.

La thèse selon laquelle la « décadence politique » rongerait le sous-continent ne résiste pas mieux à l'examen. Le fait majeur du dernier siècle a été la découverte de l'État par des sociétés que caractérisait « l'art civilisé de vivre de façon raisonnablement pacifique sans État »³¹. D'une certaine manière, la « globalisation » de l'Afrique s'est partiellement confondue avec le processus de formation de l'État, dès lors que les puissances européennes, Grande-Bretagne en tête, sont passées de l'« impérialisme d'intention » à l'« impérialisme de résultat », dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ont discerné dans l'absence de grandes formations politiques centralisées en Afrique tropicale l'un des obstacles majeurs à l'investissement, et ont occupé militairement les régions qu'elles n'étaient pas parvenues à pénétrer économiquement autant qu'elles l'auraient souhaité³². Certes, il convient de ne pas magnifier cette phase coloniale de construction d'institutions bureaucratiques et de centralisation politique. Elle a, ici ou là, consisté à déléguer la souveraineté politique à des compagnies concessionnaires pendant plusieurs décennies. Elle a largement reposé sur un système de « décharge » (Max Weber) et d'administration indirecte – y compris dans les territoires français – qui a d'autant limité son emprise sur les sociétés soumises. Elle a quasiment laissé en déshérence de vastes régions, par exemple au Soudan, au Tchad, en Centrafrique, au Congo, en Angola. Elle a jusqu'au bout été confrontée à de sérieuses dissidences qui amènent à nuancer l'idée commune de la « paix coloniale ». Et, pour tout dire, elle a été extraordinairement

29. Sur la privatisation de l'État et de ses relations extérieures, voir les recherches de B. Hibou (notamment sa contribution à J.-F. Bayart, S. Ellis, B. Hibou, *La criminalisation de l'État, op. cit.*) et les travaux dirigés par celle-ci : « La privatisation de l'État », *Critique internationale*, 1, automne 1998 ; « L'État en voie de privatisation », *Politique africaine*, 73, mars 1999 ; *La privatisation des États, op. cit.* Sur la privatisation de la sécurité, voir plus spécialement P. Chapleau, F. Misser, *Mercenaires S.A.*, Paris, Desclée De Brouwer, 1998 ; G. Mills, J. Stremlau (dir.), *The Privatisation of Security in Africa*, Johannesburg, The South African Institute of International Affairs, 1999 ; J. Cilliers, P. Mason (eds.), *Peace, Profit or Plunder ? The Privatisation of Security in War-Torn African Societies*, Halfway House, Institute for Security Studies, 1999 ; W. Reno, *Warlord Politics and African States*, Londres, Lynne Rienner, 1998.

30. F. Cooper, « Africa and the world economy », *The African Studies Review*, 24 (2-3), juin-sept. 1981, pp. 1-85.

31. J. Lonsdale, art. cité, p. 139.

32. A.G. Hopkins, « The “New International Economic Order” in the nineteenth century : Britain's first development plan for Africa », dans R. Law (ed.), *From Slave Trade to “Legitimate” Commerce, op. cit.*, p. 248.

brève à l'échelle de la longue durée, sans néanmoins que l'on puisse parler d'une simple « parenthèse » coloniale : l'occupation européenne a radicalement transformé les ressources, les modalités et les enjeux de la lutte sociale, notamment en consacrant la monétarisation des sociétés, en introduisant l'appropriation privée de la terre, et en rendant irréversible le règne des armes à feu dans la technologie de la guerre ou de la coercition.

En dépit des limitations inhérentes à la domination coloniale, la formation de l'État constitue bien une tendance lourde du siècle, qui a progressivement circonscrit le champ par rapport auquel avaient à se définir, bon gré mal gré, les autres rôles sociaux de la colonisation – par exemple les missionnaires, les commerçants ou les investisseurs – et qui a représenté le principal héritage transmis aux mouvements nationalistes. De façon d'ailleurs remarquable, ce processus de formation de l'État est allé de pair avec le mouvement de globalisation, plutôt qu'il n'a été contredit par lui : le tracé des frontières des nouveaux territoires (et même, pourrait-on dire, le principe de la territorialisation du sous-continent) s'est confondu avec la négociation multilatérale de la Conférence coloniale de Berlin ; la bureaucratisation et l'étatisation du régime colonial au détriment des concessions privées (ou, dans le cas du Congo belge, du régime privé de souveraineté) ont finalement conduit à des investissements directs des métropoles lorsque le mythe de la reproduction fiscale des colonies s'est évanoui et que la nécessité d'une « seconde occupation » s'est imposée ; sous la contrainte de leurs nouveaux maîtres, les sociétés africaines ont dû participer massivement aux deux Guerres mondiales, voire aux guerres de la décolonisation ; nonobstant les différentes moutures du Pacte colonial qui les soudaient à l'une des puissances européennes, elles se sont ouvertes davantage qu'auparavant aux flux commerciaux et financiers de la planète et elles ont été travaillées par des phénomènes culturels transnationaux dont les Églises chrétiennes et l'islam – mouvements multinationaux s'il en est – ont été parmi les principaux vecteurs.

Les partis nationalistes se sont inscrits dans la continuité de ce processus de formation de l'État : le plus souvent parce qu'ils ont porté au pouvoir les intérêts des groupes sociaux qui avaient au mieux bénéficié de la collaboration conflictuelle avec le colonisateur et des opportunités économiques créées par la « seconde occupation coloniale » ; en tout cas parce qu'ils ont repris à leur compte les institutions politiques fondées par l'État colonial et se sont efforcés d'accroître l'emprise de celles-ci sur les sociétés. La phase du nationalisme économique et de l'étatisme qui a marqué les deux premières décennies de l'indépendance est l'expression de cette continuité, bien qu'elle se soit traduite par une rupture ostentatoire avec l'ordre colonial et par de nombreux conflits, parfois dramatiques. Mais la période suivante de libéralisation économique, sous la houlette des institutions de Bretton-Woods, n'a pas représenté une inversion complète de tendance. Les programmes d'ajus-

tement structurel, nous l'avons vu, ont été détournés ou contournés, et ils n'ont pas remis en cause l'économie politique sur laquelle repose l'État, fût-il « minimum ». Et ce que l'on appelle aujourd'hui sa « privatisation » sous la pression des relations transnationales, des mobilisations identitaires, de l'internationalisation galopante de l'économie et du triomphe des forces du marché, est moins sa « retraite » ou son « effondrement » que sa recomposition, par redéploiement de ses modes d'intervention³³. Sur ce plan, la globalisation demeure une ressource pour le processus de formation de l'État.

Soit, concédera-t-on, mais *quid* de la guerre, qui s'est érigée en procédure de régulation politique et économique, qui médiatise de manière croissante la relation de l'Afrique avec le reste du monde, mais qui semble compromettre l'existence même des États ? C'est précisément ce dernier postulat qui est contestable. Les conflits qui ravagent l'Afrique contribuent à l'émergence d'un « système d'États » à l'échelle régionale, comparable *mutatis mutandis* à celui qui s'est constitué en Europe jusqu'à la moitié du XX^e siècle. La cristallisation d'un jeu relativement structuré d'alliances et de contradictions inter-étatiques dans la Corne, en Afrique centrale ou en Afrique de l'Ouest est suggestive de ce point de vue. Rien ne permet naturellement de certifier que la guerre au sud du Sahara sera dans la longue durée une matrice de l'État, comme elle l'a été en Europe en favorisant la centralisation absolutiste, la rationalisation bureaucratique, l'extraction fiscale et, *in fine*, la démocratisation de masse. Et ce, d'autant moins que d'autres facteurs, économiques ou culturels, sont naturellement intervenus en Occident. Mais rien ne permet non plus de l'exclure *a priori*. En outre, la guerre – à deux exceptions près : celles du Katanga et du Biafra – n'a pas pour enjeu l'unité de l'État, mais son contrôle. Même si elle devait se traduire par des annexions territoriales – en particulier au détriment du Congo-Kinshasa – elle ne contredirait d'ailleurs pas le principe étatique, puisqu'elle consoliderait alors la logique de territorialisation politique sous-jacente au processus de formation de l'État depuis un siècle, et alimenterait la mobilisation nationale, éventuellement de type ethnique ou racialiste, qui est d'ores et déjà à l'œuvre dans les conflits des Grands Lacs³⁴.

Si le lien entre la guerre et la formation de l'État paraît ainsi plausible tout en faisant bon ménage avec la globalisation de l'Afrique, il reste évidemment à mieux saisir, sinon l'isomorphisme, du moins l'articulation concrète entre le désordre

33. B. Hibou (dir.), *La privatisation des États*, op. cit.

34. « Crisis in Central Africa », *Africa today*, 45 (1), janv.-mars 1998 (en particulier l'article de C. Newbury, « Ethnicity and the politics of history in Rwanda », pp. 7-24) ; L.H. Malkki, *Purity and Exile. Violence, Memory and National Cosmology among Hutu Refugees in Tanzania*, Chicago, The Univ. of Chicago Press, 1995. Par ailleurs, le remarquable rapport établi par Africa Watch et la Fédération internationale des droits de l'homme montre bien que le génocide des Tutsi rwandais, en 1994, a pu sembler « légitime » aux yeux de la population hutu et obtenir sa participation parce qu'il était organisé par l'État, et perçu comme tel (Human Rights Watch, FIDH, *Aucun témoin ne doit survivre. Le génocide au Rwanda*, Paris, Karthala, 1999).

des conflits et le mouvement apparemment contradictoire d'institutionnalisation politique. Ou, peut-être plus généralement, entre la nature très personnelle et factionnelle des stratégies d'extraversion, éventuellement militarisées, dans le cadre de ce que nous avons nommé l'« État-rhizome », et la centralisation bureaucratique ou politique. Les deux dimensions peuvent être dans les faits synergiques, comme le démontrent les recherches récentes de la *microstoria* italienne sur les pouvoirs locaux, ou des historiens allemands sur la Guerre de Trente ans³⁵. L'analyse doit alors se déporter vers les contingences et le vécu des expériences historiques elles-mêmes, qui n'excluent pas l'existence de certaines formalités d'action dans la durée³⁶. C'est la direction dans laquelle nous voudrions maintenant nous engager, afin d'avoir une meilleure intelligence de l'historicité des relations entre l'Afrique et le reste du monde.

La grammaire de l'extraversion et de la dépendance

Sans prétendre être exhaustif, on peut dire que six grandes formalités d'action ont été récurrentes dans la relation de l'Afrique avec le monde, au XX^e siècle : la coercition, la ruse, la fuite, l'intermédiation, l'appropriation, ou son contraire, le rejet. Chacune de ces formalités a donné lieu à l'émergence de figures sociales, étant entendu que celles-ci se sont entremêlées dans les faits et ont ressorti simultanément à plusieurs caractères : le soldat peut se faire contrebandier ou le réfugié pilleur, et tous deux n'en sont pas moins des consommateurs ; le contrebandier peut être un bon croyant, et les prophètes sont souvent faux. Mais avant de préciser le profil de ces personnages sociaux et leur grammaire, il faut à nouveau souligner que leur action se déploie dans une double dimension : celle du visible et celle de l'invisible, celle du monde diurne et celle du monde de la nuit – même si les partenaires des sociétés africaines n'ont pas toujours été conscients de ce dédoublement permanent et ont été enclins à traiter à la légère le registre de l'invisible en le folklorisant. En outre, l'identification d'une formalité d'action ne préjuge pas de l'orientation éthique de l'action qu'elle modélise, ni même de sa teneur : au Congo, l'alcoolique de Kinshasa et le kitawaliste de la province de l'Équateur pratiquent tous deux l'escapisme, mais l'un dans les bars d'une métropole urbaine et l'autre dans l'austérité de la forêt et de la tempérance.

Parmi ces formalités d'action, la *coercition* est la plus visible. Sur ce point, notre réinterprétation non dépendantiste de l'histoire de la dépendance du sous-continent ne doit pas prêter à confusion. La violence occupe une place centrale dans cette trajectoire, encore que son coût humain ait sans doute été sans commune mesure avec les hécatombes qui ont ponctué le passé de l'Asie ou de l'Europe, quelle qu'ait été l'ampleur de la ponction démographique imputable à la traite atlantique et zanzibari.

On a pu affirmer sans ambages que dans l'Afrique ancienne il était plus aisé de tuer que de mettre au travail³⁷. Néanmoins, la globalisation de l'Afrique a décuplé le rôle de la coercition dans l'action politique, parce qu'elle s'est confondue avec l'imposition d'une centralisation et d'une territorialisation inédites du pouvoir, et parce qu'elle s'est accompagnée d'une révolution technologique dans l'exercice de la violence, sans au demeurant que l'État nouvellement institué puisse jamais monopoliser l'usage légitime de celle-ci. La recherche hégémonique dans laquelle s'est rapidement lancé le colonisateur s'appuyait sur l'évidence de la force : celle de l'époque esclavagiste, mais aussi celle, privée, des compagnies concessionnaires et celle, publique ou semi-publique, de l'administration et de ses auxiliaires indigènes. Le recours systématique à la déportation, au travail forcé, à la puissance des armes à feu, aux châtiments corporels, à l'emprisonnement, à la peine de mort, et la nature très autoritaire de la plupart des institutions sociales de la colonisation – la mission, l'école, l'hôpital, la mine, la plantation, par exemple – nous rappelleraient, s'il en était besoin, que cette dernière a d'abord été une occupation militaire, bien qu'elle ait vite reposé sur des fondements complémentaires. D'où l'importance des figures de commandement dans le langage courant, qui reprend de manière presque obsessionnelle les titres de « patron » ou de « chef ». Les figures imaginaires de l'Afrique politique sont éminemment coercitives. Les spécialistes du Zaïre ont en particulier souligné la généralité de l'identification de l'État contemporain à l'image terrifiante de Bula Matari, qui s'était imposée dès les premières années de la pénétration belge, et la diffusion de la représentation picturale de la « *Colonne belge* » dans les intérieurs urbains, tableau mettant en scène le travail forcé des indigènes et la flagellation des récalcitrants sous l'œil impavide d'un administrateur³⁸.

De façon significative, le fouet, instrument par excellence de la servitude, est fréquemment la « traduction abrégée » (Freud) de l'historicité du sous-continent dans la conscience de ses acteurs. Mais en l'occurrence, il ne s'agit pas simplement de mémoire historique. Car la relation à l'État est demeurée médiatisée par des effets de domination physique. Les peines de fouet sont généralement dispensées dans les commissariats, dans les prisons ou dans les quartiers, les jours de rafle policière,

35. G. Levi, *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1989 ; B. von Kruzenstjern, H. Medick (dir.), *Zwischen Alltag und Katastrophe. Der Dreißigjährige Krieg aus der Nähe*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1998, recensé par O. Christin in *Le Monde*, 30 oct. 1998.

36. Nous nous référons respectivement aux travaux de Alf Lüdtke (notamment, sous sa direction, *Histoire du quotidien*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1994) et Michel de Certeau (*L'invention du quotidien*, Paris, UGE, 1980). Pour une analyse des processus de subjectivation dans le cadre des institutions sociales de la colonisation, nous nous permettons de renvoyer à notre « Fait missionnaire et politique du ventre », art. cité.

37. J. Lonsdale, art. cité ; F. Cooper, « Africa and the world economy », art. cité.

38. C. Young, T. Turner, *The Rise and Decline of the Zairian State*, Madison, The Univ. of Wisconsin Press, 1985, pp. 3 et sq. La peinture zaïroise a été finement analysée par B. Jewswiecki, B. Jules-Rosette et J. Fabian : voir notamment, de ce dernier, *Remembering the Present. Painting and Popular History in Zaire*, Berkeley, Univ. of California Press, 1996.

mais aussi dans les principales institutions sociales : les écoliers, les collégiens et même les lycéens sont battus par leurs enseignants jusqu'à un âge avancé – au Togo, jusqu'en terminale ! – quitte à les acculer à de véritables rébellions scolaires, courantes dans les établissements du Kenya, par exemple. La chicotte est également appliquée aux étudiants contestataires – comme dans le Kenya d'arap Moi, la Côte d'Ivoire d'Houphouët-Boigny, le Liberia de Doe – et même aux opposants politiques que l'on veut humilier, comme au Cameroun ou dans le Congo de Kabila. Et ce, parfois, par le ministre ou le président de la République lui-même : au Gabon et en Centrafrique, Léon Mba ou Jean-Bedel Bokassa ne répugnaient pas à payer de leur personne³⁹. Certains régimes postcoloniaux ont officialisé cette acceptation de l'héritage coercitif de la colonisation, ou sa réhabilitation : au Mozambique, une loi du 31 mars 1983 réinstaura la flagellation publique, abolie en 1975, pour punir les « crimes contre la sûreté de l'État », les attaques à main armée et les vols, en considérant que « l'odieux naguère ne tenait pas aux châtiments eux-mêmes mais au fait qu'ils étaient l'instrument de la répression coloniale », selon les termes du ministre de la Justice⁴⁰. Le fouet est banalisé et légitimé par son association aux figures parentales du pouvoir, qui ont prévalu à l'époque coloniale et se sont reproduites dans le contexte des régimes autoritaires après l'indépendance : au « *I always treat my natives the same as I treat children. I try to be kind to them and to advise and direct them, but when kindness has no effect you have to do the same as they do in the public schools, at home and throughout the Empire – use the cane* », de l'administrateur britannique en poste au Kenya en 1941⁴¹, répond le savoir-sévir d'un Bokassa « bon-Papa ». Et de fait, bien au-delà de la sphère politique ou bureaucratique, les châtiments corporels font partie du lot quotidien des enfants dans les familles, des apprentis dans les ateliers, ou même des jeunes délinquants dans les bandes des rues soumises à l'autorité de leurs caïds. Chose plus remarquable encore, les mouvements nationalistes ou les mouvements armés révolutionnaires, qui se sont dressés contre l'occupant colonial ou contre ses légataires, ont repris à leur compte les méthodes de leurs adversaires : des leaders comme Sékou Touré, Sylvanus Olympio ou Jomo Kenyatta usaient d'intimidation pour mobiliser les masses ; au Zimbabwe, les combattants de la ZANU/PF corrigeaient les jeunes villageois qui se comportaient mal, et les hommes en armes des différentes tendances du Frolinat ne s'embarrassaient même pas de telles considérations morales pour brutaliser les populations dont ils prenaient le contrôle⁴². Pis encore, les conflits du Mozambique, de l'Angola, du Liberia, de Sierra Leone ont montré jusqu'à quelles extrémités pouvaient aller des guérilleros soucieux de recruter des jeunes gens, d'obtenir l'adhésion au moins passive des villages, de s'emparer des ressources économiques ou tout simplement de terroriser⁴³.

Non seulement la coercition est un mode de régulation de l'« État importé » et d'accaparement de ses ressources, mais encore son exercice est au cœur de sa

relation diplomatique avec le monde : soit que les puissances étrangères soient parties prenantes de sa violence par le biais de la coopération militaire et policière, soit qu'elles la condamnent avec toutes les ambivalences et complications que l'on connaît. À Kurt Waldheim, Secrétaire général des Nations unies, qui stigmatisait en 1972 ses bastonnades publiques de voleurs, Jean-Bedel Bokassa rétorqua : « Maquereau, colon impérialiste, vous avez fait pire ! »⁴⁴. Sans doute ne croyait-il pas si bien dire. Mais la crise des Grands Lacs et du Congo-Kinshasa, depuis le début des années soixante, a démontré à l'envi que la sinistre dialectique de la dénonciation et de la compromission continuait à tamiser le regard que l'Occident portait sur le déchaînement de la force politique au sud du Sahara, et sa propre participation à la mise en œuvre de cette dernière.

De ce point de vue, il est clair que le sous-continent est entré dans une autre phase de son histoire. La coercition y connaît une intensité inédite, sous la forme de répressions et de guerres hautement professionnalisées et techniques qui introduisent de nouvelles catégories politiques comme celle de race et se traduisent par des génocides, mais également sous celle d'une dérégulation (ou d'une démocratisation ?) de l'usage de la violence, dans le cadre de mouvements armés collectifs ou d'une délinquance plus individuelle, que permettent l'abaissement du coût, et donc une circulation accrue, de l'armement. Ainsi l'apprentissage de la technologie moderne passe désormais de plus en plus par celui du maniement des armes plutôt que par celui de la machine-outil ou de l'enseignement professionnel. Bastonnades, tortures, supplices, massacres, déplacements ou regroupements forcés de populations, batailles, agressions, vols, pillages, confiscations sont érigés en procédures quotidiennes du politique, qu'appliquent des personnages sociaux désormais bien campés : le soldat, le combattant, le douanier, le policier, le délinquant, ou le simple quidam pilleur d'un jour.

Presque mécaniquement, la banalisation et l'intensification de la coercition dans la grammaire de l'extraversion et de la dépendance de l'Afrique ont servi une autre formalité d'action : la *ruse*, ou plus exactement ce que les Grecs nommaient la *mètis*, qui permet de « manœuvrer des forces hostiles, trop puissantes pour être

39. C. et A. Darlington, *Africa Betrayal*, New-York, David Mc Kay, 1968, p. 173 ; D. Bigo, *Pouvoir et obéissance en Centrafrique*, Paris, Karthala, 1988, p. 169.

40. *Le Monde*, 25 mai 1983.

41. Cité par B. Berman, J. Lonsdale, *Unhappy Valley*, op. cit., p. 107 ; voir aussi pp. 238-239.

42. T. Ranger, *Peasant Consciousness and Guerilla War in Zimbabwe. A Comparative Study*, Londres, James Currey, Berkeley, Univ. of California Press, 1985, p. 292 ; P. Doornbos, « La révolution dérapée. La violence dans l'État du Tchad (1978-1981) », *Politique africaine*, 7, sept. 1982, pp. 5-13.

43. Voir notamment C. Geffray, *La cause des armes au Mozambique. Anthropologie d'une guerre civile*, Paris, Karthala, 1990 ; S.E. Hutchinson, *Nuer Dilemmas. Coping with Money, War and the State*, Berkeley, Univ. of California Press, 1996 ; S. Ellis, *The Mask of Anarchy*, Londres, Hurst, 1999 (sous presse).

44. Cité par D. Bigo, op. cit., p. 169.

directement contrôlées, mais qu'on peut utiliser en dépit d'elles, sans jamais les affronter de face, pour faire aboutir par un biais imprévu le projet qu'on a médité »⁴⁵. La récurrence du personnage du *trickster* dans les contes africains et le dédoublement de la scène sociale en une dimension visible et un monde invisible suffisent à suggérer l'ancienneté de cette formalité d'action, qu'incarnaient les « gens sans feu ni lieu » et autres « rois ivres » prompts à s'emparer du pouvoir par divers subterfuges, autant que par la coercition, et dont les Présidents contemporains, vrais « bâtards » sartriens, sont souvent les surgeons. Mais, dans la mesure où la colonisation a bien été cette « défaite totale » qu'évoque le philosophe camerounais Fabien Eboussi⁴⁶, on comprend que son règne soit allé de pair avec le développement de telles pratiques de contournement auxquelles oblige une occupation, sous toutes les latitudes. De ce point de vue, l'Afrique subsaharienne ne diffère guère de l'Égypte, de l'Italie, de la Tchécoslovaquie, ou encore de la société esclavagiste du Sud des États-Unis⁴⁷. La tromperie que l'on oppose à son maître étranger, à ses représentants ou à ses héritiers est de règle. L'atteste la permanence des fraudes commerciales ou de ces « villages de démonstration » que l'on continue de faire visiter aux développeurs du cru ou aux bailleurs de fonds, comme jadis aux commandants de cercle, et dont les « revues » de programmes illusoires d'ajustement structurel sont des avatars financiers. Simplement, ne réduisons pas la ruse à une réponse du dépendant à sa dépendance. Elle a aussi sa positivité et son autonomie, qu'illustre le solide tempérament des personnages picaresques qui ont fait de l'Afrique moderne un sous-continent de pionniers. Les contrebandiers, les « creuseurs », les cambistes, les escrocs, les migrants qui se jouent des lois, des frontières et des taux de change, et même le jeune combattant qui voit dans le Rambo de *First Blood* un *trickster* des temps modernes⁴⁸ ou tous les vrais-faux policiers et soldats, agents de l'ordre le jour, fauteurs de troubles la nuit – par exemple les trop célèbres *sobels* de Sierra Leone, « *soldiers by day, rebels by night* » – affichent un aventurisme débridé, souvent porteur d'un réel dynamisme social et économique.

Or, pour une part non négligeable, c'est bel et bien par le truchement de ces figures sociales et de ces pratiques que l'Afrique s'insère dans le système international, fût-ce par le biais de l'émigration clandestine, du trafic de narcotiques ou de l'escroquerie. La fraude financière du « 419 », qui constitue l'une des principales sources de devises au Nigeria, la fabrication et l'écoulement de faux dinars bahreini à hauteur de plus d'un milliard de francs français, les activités internationales d'un *feyman* comme Donatien, qui était parvenu à gagner la complicité d'un haut fonctionnaire du Quai d'Orsay, ou l'importance que revêtent désormais les questions de l'immigration ou de la drogue dans les sociétés occidentales, démontrent que nous ne sommes plus là dans le seul domaine du fait divers. D'autant que les dirigeants du sous-continent ne sont pas les derniers à abuser délibérément les partenaires étrangers avec lesquels ils négocient ou dont ils sont les alliés.

En outre, la fréquence de la ruse comme formalité de l'action renvoie peut-être à une propriété fondamentale des sociétés africaines, à savoir la « négociabilité », la convertibilité et la mutabilité de leurs éléments constitutifs. Elles en ont notamment fait l'expérience historique à travers leur relation à l'invisible, l'« invention » de l'ethnicité et la conversion au christianisme ou à l'islam, d'une part, et l'implantation de l'univers capitaliste de la propriété, de la monnaie et de la marchandise de l'autre⁴⁹.

À bien des égards, la *fuite*, comme réponse plus ou moins contrainte du faible au fort, et dont les historiens ont également relevé la fréquence dans les sociétés anciennes, s'apparente à la ruse. Elle continue de faire de l'État un espace politique relatif et contesté, des régions ou des populations entières échappant au contrôle des autorités centrales sans pour autant les subvertir ni même les déstabiliser⁵⁰. Néanmoins, l'escapade, au vieux sens du mot – l'action de s'échapper d'un lieu – tend à prendre une tournure plus tragique qu'auparavant, dès lors qu'elle est de plus en plus provoquée par des conflits très durs et à la limite se confond avec les déplacements de populations imposés par les stratégies de purification ethnique, à l'instar de ce qui se produit dans la région des Grands Lacs, mais aussi au Kenya, en Éthiopie, en Angola, au Liberia ou en Sierra Leone. Le fait notable est alors que les fuyards, en l'occurrence les réfugiés, demeurent en prise directe avec le système international, par l'intermédiaire des organisations humanitaires, des Églises et de la presse, voire par celui des interventions militaires étrangères comme en Somalie, en 1992-93, ou au Rwanda lors de l'opération Turquoise, en 1994. En d'autres termes, la fuite n'est pas une pratique de déconnexion, autant qu'on pourrait le penser de prime abord, mais plutôt un mode d'insertion ou de réinsertion dans le monde, et de globalisation. De ce point de vue les escapismes individuels, tels que l'alcoolisme, l'absorption de drogue ou l'entrée dans une secte mystique, ne font pas forcément exception, puisque les boissons, les stupéfiants ou les croyances sont souvent d'origine étrangère. Simplement, ils ne connaissent pas l'institutionnalisation notable et la bureaucratisation qui caractérisent les flux de réfugiés, dans le creuset des camps.

45. M. Detienne, J.-P. Vernant, *Les ruses de l'intelligence. La mètis des Grecs*, Paris, Flammarion, 1974, p. 57.

46. F. Eboussi Boulaga, *La crise du Muntu. Authenticité africaine et philosophie*, Paris, Présence africaine, 1977, pp. 15-16.

47. J.W. Roberts, *From Trickster to Badman. The Black Folk Hero in Slavery and Freedom*, Philadelphia, Univ. of Pennsylvania Press, 1989.

48. P. Richards, *op. cit.*

49. Sur ces propriétés historiques des sociétés africaines, voir par exemple I. Kopytoff (ed.), *The African Frontier : The Reproduction of Traditional African Societies*, Bloomington, Indiana UP, 1987 ; S. Berry, *No Condition is Permanent. The Social Dynamics of Agrarian Change in Sub-Saharan Africa*, Madison, Univ. of Wisconsin Press, 1993 ; J.I. Guyer (ed.), *Money Matters. Instability, Values and Social Payments in the Modern History of West African Communities*, Portsmouth, Heinemann, Londres, James Currey, 1995 ; B. Weiss, *The Making and Unmaking of the Haya Lived World. Consumption, Commoditization and Everyday Practice*, Durham, Duke UP, 1996, pp. 220 et sq. ; J.I. Guyer, « Traditions of invention in Equatorial Africa », *African Studies Review*, 39 (3), déc. 1996, pp. 1-28 ; P. Richards, *op. cit.*

50. K. Bennafa, « La fin des territoires nationaux ? », *Politique africaine*, 73, mai 1999, pp. 24-49.

Rapport au monde global, la quatrième formalité d'action que nous avons isolée l'est de façon plus évidente encore. Dans la continuité du commerce de traite, « légitime » ou non, et de ses *broking states* (Martin Lynn), l'occupation coloniale a supposé l'*intermédiation* active de toute une série de catégories sociales, dont le régime d'*indirect rule* à la Lord Lugard a été l'expression administrative la plus achevée, mais qui ne saurait se réduire à cette majestueuse architecture politico-bureaucratique. Car en deçà des aristocraties, des cours et des chefferies historiques ou pseudo-traditionnelles cooptées par le colonisateur, les élites allo-gènes impériales et « transnationales » – telles que les *Asians*, les Goanais, les Brésiliens, les Cap-Verdiens, les Krios, les Libanais – et surtout une population anonyme de catéchistes, d'interprètes, d'instituteurs, d'infirmiers, de *clerks*, de commerçants ont œuvré au jour le jour et contribué à la cristallisation du clientélisme de l'« État-rhizome », ainsi qu'à la consolidation de son économie politique rentière et à la fortune de ses *gate-keepers*. Nul besoin de revenir sur le fait que ces deux phénomènes sont toujours d'actualité et que les « malentendus opératoires » sous-jacents à l'intermédiation, singulièrement dans un contexte de domination et de dépendance, font bon ménage avec l'art de la ruse. En revanche, il est peut-être moins admis que l'une des grandes figures sociales de l'Afrique du XX^e siècle, à savoir celle du prophète, est, elle aussi, un caractère d'intermédiation : elle a grandement servi l'inculturation – comme disent les catholiques – de la foi chrétienne importée, d'une bonne part de ses rites, de l'écriture en même temps que des Écritures, de l'organisation bureaucratique ecclésiale et même, souvent, du nationalisme, selon une alchimie politique aisément observable au Congo-Kinshasa, au Congo-Brazzaville, en Zambie, en Côte d'Ivoire, en Centrafrique, en Guinée équatoriale ou au Kenya. Sous des modalités différentes, l'on en dira autant du prophétisme, parfois mahdique, dans les sociétés musulmanes du Sahel. Or, le développement des Églises indépendantes ou des mouvements religieux est, avec la guerre, l'une des principales formes contemporaines de mobilisation sociale. Il est lui aussi un véhicule de choix de l'intégration du sous-continent au système international, à l'instar des liens noués entre les prédicateurs de Monrovia et les pasteurs de la *Religious Right* du Deep South, ou entre les congrégations charismatiques des émigrés ghanéens vivant aux Pays-Bas et leur pays d'origine⁵¹. Ici, un personnage comme Mgr Milingo, l'ancien archevêque de Lusaka, prend une valeur paradigmique, puisqu'il effectue une synthèse entre le prophétisme politique d'un Simon Kapwepwe, dirigeant de la lutte nationaliste, la tradition historique de la dévolution du leadership aux grands guérisseurs, récurrente dans le passé du plateau zambien, et le mouvement mondial du catholicisme charismatique⁵².

Ce qui nous amène, en dernier lieu, à notre cinquième formalité d'action, l'*appropriation*, qui est peut-être la plus complexe à saisir et dont les obscurs héros ont été l'écolier avide de savoir, le croyant des Églises chrétiennes ou de l'islam ortho-

dodoxe, le consommateur de marchandises importées, le patient des hôpitaux, l'intellectuel rompu aux joutes universitaires ou aux intrigues du milieu de l'édition, le musicien des fanfares de l'Armée du Salut, des formations de *highlife* ou des groupes congolais, le chef de bureau attentif au respect du rituel bureaucratique, ou encore le directeur d'administration centrale et le ministre des Finances soucieux de se conformer à l'économie politique et morale de l'ajustement structurel que bafoue allègrement leur *trickster* de Président. « L'essentiel, ce sont les formes dans lesquelles les êtres humains se sont “approprié” leur univers – et l'ont ainsi, ce faisant, constamment transformé », écrit Alf Lüdtke, en citant le Marx des *Frühschriften*⁵³. L'analyse de cette formalité d'action est évidemment indispensable à la compréhension des phénomènes sur lesquels nous avons mis l'accent, pour penser de manière non dépendantiste la dépendance du sous-continent et son insertion dans le système international : l'importation de l'État, l'hybridation du politique, le fonctionnement de l'économie rentière, et jusqu'à la stratégie d'extraversion elle-même, mais aussi la logique de réinvention de la différence dans le cadre de la globalisation. Force est de reconnaître qu'en la matière, les sociétés africaines ont fait montre d'un solide appétit, et parfois d'une vraie voracité, dans l'emprunt à l'étranger, gourmandise dont la sociologie critique de la domination et de l'aliénation a toujours été incapable de rendre compte. La formidable demande d'éducation et les pratiques religieuses, vestimentaires, musicales, alimentaires ou hygiéniques en sont autant d'exemples.

En définitive, l'appropriation a impliqué une base sociale suffisamment large, notamment à travers ces réalités prosaïques de la culture matérielle, pour que quelques-uns des grands conflits du sous-continent prennent la forme de guerres civiles dont l'une des lignes de partage avait trait à l'accès à cette dernière et à son économie morale, ou au contraire à leur refus ; en bref, des guerres dont l'enjeu était la subjectivation des protagonistes⁵⁴. Néanmoins, dans les faits, il est malaisé de distinguer entre les pratiques d'appropriation et celles de *rejet* ou d'opposition : sans même parler de la prédatation des pilleurs, la violence des combattants, par exemple, vise souvent à s'emparer de biens de consommation et à se les « approprier » au sens marxien du mot, en tant qu'« appropriation charnelle », le « comportement envers l'objet » valant « appropriation de la réalité humaine ». Il se pourrait donc que cette dernière formalité d'action soit décidément la plus importante,

51. G. ter Haar, *Halfways to Paradise. African Christians in Europe*, Cardiff, Cardiff Academic Press, 1998 ; P. Gifford, *Christianity and Politics in Doe's Liberia*, Cambridge, Cambridge UP, 1993.

52. G. ter Haar, *Spirit of Africa. The Healing Ministry of Archbishop Milingo of Zambia*, Londres, Hurst, 1992 (traduction française : Paris, Karthala, 1996).

53. A. Lüdtke (dir.), *op. cit.*, p. 6.

54. B.O. Ogot, « Revolt of the Elders : An anatomy of the loyalist crowd in the Mau Mau uprising », *Hadith*, 4, 1972, pp. 134-148 ; B. Berman, J. Lonsdale, *op. cit.*

ne serait-ce que parce qu'elle se conjugue presque automatiquement aux autres : si l'homme en armes s'approprie volontiers les avoirs de ses victimes et les codes symboliques ou la technologie de la coercition du monde contemporain, le *trickster*, l'intermédiaire et même le réfugié ne sont pas en reste. C'est largement ainsi que procède la « dérivation créative » par laquelle l'Afrique gère son extraversion dépendante. Et c'est largement pour cette raison que le structuralisme dépendantiste a été incapable de pénétrer l'historicité de la dépendance, c'est-à-dire la dépendance comme expérience historique et contingente de subjectivation⁵⁵.

55. Cet article est une épure d'un essai commandé par *African Affairs*, qui le publiera en 2000. Nous remercions cette revue d'avoir bien voulu en autoriser une première publication en français.